

WORKSHOP A MUNICH DU 11 AU 22 FEVRIER 2010

Etudiants en « Matière à penser » et « Structure et Architecture » (1^{ère} et 2^{ème} années – 2^{ème} cycle)

PAIEMENT

La participation étudiante est d'un montant de 40 euros pour les étudiants boursiers et 80 euros pour les non boursiers.

Le paiement de la somme demandée pour ce voyage est obligatoirement acquitté avant le départ à la date indiquée. Dans le cas contraire, je ne participerai pas à ce voyage d'études.

La date limite de paiement est fixée au jeudi 4 février inclus

Deux possibilités pour le paiement :

- envoi d'un chèque à l'ordre de l'AC ENSA à l'adresse suivante :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture
de la Ville & des Territoires à Marne-la-Vallée

Agence comptable

10-12, avenue Blaise Pascal

77447 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 2

- à l'agence comptable, Mme GROUBATCH du lundi 1^{er} au jeudi 4 février 2010 de 9h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h30

LE TRANSPORT : COMPAGNIE AERIENNE AIR FRANCE

Attention le billet d'avion est non modifiable et non remboursable

La carte d'identité ou le passeport est obligatoire et devra être en cours de validité pour la durée totale du séjour.

Le poids autorisé est de 20kg en soute, 12 kg en cabine, tout kilo supplémentaire est à la charge de l'étudiant.

Séjour du jeudi 11 au dimanche 22 février 2010

Départ le jeudi 11 février 2010

- Aéroport Charles de Gaulle terminal 2D

8h20 maxi : Rendez-vous devant le comptoir d'Air France

VOL AF1722

- décollage avion : 10h20

arrivée Munich: 11h55

- fin enregistrement 9h20

Retour le lundi 22 février 2010

- Aéroport Munich International

18h40 maxi : Rendez-vous devant le comptoir d'Air France

VOL AF1722

- décollage avion : 20h40

arrivée Aéroport Charles de Gaulle terminal 2D à 22h25

- fin enregistrement 19h40

L'HEBERGEMENT :

AUBERGE DE JEUNESSE :

A & O HOTEL

ARNULFSTRABE 102 D80636

MUNICH

TEL : +490894523575800



École d'architecture
de la ville & des territoires



à Marne-la-Vallée
UNIVERSITÉ
— PARIS-EST

Suivie par : Béatrice Jacques-Phinéa
Service scolarité & de l'organisation des études
☎ 01 60 95 84 24 / ✉ 01 60 95 84 48 (fax)
beatrice@marnelavallee.archi.fr

ENGAGEMENT valant ORDRE DE MISSION : WORKSHOP ENVELOPPES A MUNICH

Je soussigné(e)----- Portable

Année :

Reconnais avoir pris connaissance de ce qui suit :

Article 1^{er} : Objet

Un workshop enveloppes est organisé à Munich du jeudi 11 au lundi 22 février 2010, soit 11 nuitées.
Avec le transport en avion, l'hébergement en chambres multiples avec petits-déjeuners.

Article 2^{ème} : Prix de la prestation

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 25/03/2008, en contrepartie du voyage d'études détaillé dans l'article 1er du présent engagement, je m'engage à participer au coût du transport, du logement à hauteur de :

- **10% pour les étudiants boursiers soit la somme de 40 euros.**
- **20% pour tous les autres étudiants, soit 80 euros.**

Pour information, le coût total du voyage d'études par étudiant est de 419,57 euros soit 187;81 euros pour le transport en avion, 231,76 euros pour l'hébergement en chambres multiples avec petits-déjeuners.

Ce coût ne comprend pas :

- Toutes autres prestations non mentionnées au programme,
- Les dépenses à titre personnel.

Article 3^{ème} : Paiement

- A la signature du présent engagement je m'engage à verser la somme citée ci-dessus représentant ma participation au voyage d'études.

Deux possibilités pour le paiement :

- **envoi d'un chèque à l'ordre de l'AC ENSA à l'adresse suivante :**

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture
de la Ville & des Territoires à Marne-la-Vallée

Agence comptable

10-12, avenue Blaise Pascal

77447 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 2

- **à l'agence comptable, Mme GROUBATCH du lundi 1^{er} au jeudi 4 février 2010 de 9h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h30**

La date butoir de paiement est jusqu'au jeudi 4 février inclus

Le paiement de la somme demandée pour ce voyage sera obligatoirement acquitté avant le départ à la date indiquée. Dans le cas contraire, je ne participerai pas à ce voyage d'études.

Je m'engage donc à utiliser les moyens mis à ma disposition pour le transport et l'hébergement et à fournir dès mon retour de voyage les titres de transport (**cartes d'embarquement aller-retour pour l'avion**).

Article 4^{ème} : Annulation -Cas de force majeure

Toute annulation ou modification du voyage de mon seul fait implique le reversement du coût total du voyage.

De même, l'école d'architecture ne saurait être tenue pour responsable dans le cas où je me présenterais après l'heure limite. Toute dépense pour l'achat d'un nouveau titre de transport sera à ma charge.

En outre, je reconnais être informé que l'école serait alors en droit d'exiger de ma part le remboursement des sommes qu'elle avait inutilement acquittées en prévision de mon voyage.

En cas de force majeure, les justificatifs devront être fournis à l'administration pour suite à donner.

Article 5^{ème} : Formalités

Je dois m'assurer que je suis en règle avec les formalités de police (carte nationale ou passeport en cours de validité pour la durée totale du voyage, visa si nécessaire) avant le départ.

Fait à Champs sur Marne, le 29 janvier 2010

Signature de l'étudiant

(suivie de la mention « lu et approuvé »)

WORKSHOP A MUNICH DU 11 AU 22 FEVRIER 2010

Etudiants en Structure et Architecture ENPC

LE TRANSPORT : COMPAGNIE AERIENNE AIR FRANCE

Attention le billet d'avion est non modifiable et non remboursable

**La carte d'identité ou le passeport est obligatoire et devra être en cours de validité pour la durée totale du séjour.
Le poids autorisé est de 20kg en soute, 12 kg en cabine, tout kilo supplémentaire est à la charge de l'étudiant.**

Séjour du vendredi 12 au dimanche 22 février 2010

Départ le vendredi 12 février 2010

- Aéroport Charles de Gaulle terminal 2D

16h20 maxi : Rendez-vous devant le comptoir d'Air France

VOL AF1722

- décollage avion : 18h20

arrivée Munich: 19h55

- fin enregistrement 17h20

Retour le lundi 22 février 2010

- Aéroport Munich International

18h40 maxi : Rendez-vous devant le comptoir d'Air France

VOL AF1722

- décollage avion : 20h40

arrivée Aéroport Charles de Gaulle terminal 2D à 22h25

- fin enregistrement 19h40

L'HEBERGEMENT :

AUBERGE DE JEUNESSE :

A & O HOTEL

ARNULFSTRABE 102 D80636

MUNICH

TEL : +490894523575800